

Appel des 60 AESH réunis avec FO le 2 juin à Lyon

Alors que l'Assemblée nationale a voté contre la généralisation des pôles d'appui à la scolarité (PAS), le ministre et ses représentants continuent à vouloir imposer ces dispositifs qui n'ont plus aucune légitimité. Dans le Rhône, les AESH concernés doivent signer un avenant à leur contrat avant le 10 juin sous peine d'être licencié.

Le ministre a confirmé que l'objectif des PAS était de restreindre les notifications MDPH et ainsi de remettre en cause les droits des élèves en situation de handicap. Il se félicite même que dans les départements pilotes, la mise en place des PAS a abouti à 6% d'AESH en moins !

Les PAS cela signifie toujours moins d'AESH, c'est une nouvelle dégradation des conditions de travail des enseignants et des AESH ainsi que des conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap.

C'est la raison pour laquelle nous voulons l'abandon des PAS et nous nous félicitons que les syndicats SNUDI-FO, FSU-SNUipp, CGT et SUD aient porté cette demande auprès de l'inspecteur d'académie du Rhône.

Dans le même temps, le ministère refuse toujours d'accorder un statut et un vrai salaire aux AESH. Ces dernières annonces sont scandaleuses : 20% d'AESH devenus « assistants d'accessibilité » après avoir passé un concours pourraient bénéficier d'un statut... et les 80% restant resteraient précaires et sous le seuil de pauvreté ! Quel mépris !

Dans ces conditions, nous appelons tous nos collègues à être en grève et à participer au rassemblement mardi 9 juin à 10h devant le rectorat pour exiger :

- L'abandon définitif des PAS !
- Un statut de fonctionnaire pour un temps plein de 24h et un vrai salaire !
- La création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux pour y scolariser les élèves qui en ont besoin !

